



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-5541>

Département(s) de publication : **66**

Annonce n° **24-5541**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Perpignan

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre à bons de commande relatif à la maintenance des alarmes intrusion, des alarmes incendie et désenfumage mécanique, contrôle d'accès des bâtiments de la Ville de Perpignan

Description : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Prestations réglées par des prix forfaitaires pour la partie maintenance et prix unitaires pour la partie fourniture, intervention sur demande et maintenance pour les nouvelles installations. Le montant maximum est fixé à 800 000 euro(s) HT pour la durée totale de l'accord-cadre

Identifiant de la procédure : d0d1cf12-de31-4609-bb3b-01160a79c6f0

Identifiant interne : 23MDMPBAO59

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50324100 Services de maintenance de systèmes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50324100 Services de maintenance de systèmes

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Maintenance des alarmes intrusion

Description : Maintenance des alarmes intrusion

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324100 Services de maintenance de systèmes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 35121700 Systèmes d'alarme

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Le marché est reconductible, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification ou sa reconduction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Mairie de Perpignan - Service des Marchés Publics Ctm - Avenue de Broglie Bp 20931 66931 Perpignan Cedex Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Le format électronique dans lequel les documents peuvent être transmis est le suivant : Format Pdf. Chaque

document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format Xades, Cades ou Pades. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, la signature doit être une signature qualifiée, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eidas). Toutefois, les certificats de signature de type Rgs demeurent valables jusqu'à leur expiration. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Les candidats présentant des offres potentiellement anormalement basses seront interrogés conformément aux dispositions du règlement de la consultation. Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les entreprises sont invitées à visiter autant d'installations qu'elles le souhaitent afin de bien évaluer leur état et leur complexité. Les visites pourront se faire jusqu'au 20 octobre 2023 et uniquement sur rendez-vous, contacter Monsieur Pechin Franck par mail : pechin.franck@mairie-perpignan.com ou par téléphone au 04.30.19.28.50. Un compte de rendu de visite sera mis en ligne. Numéro de la consultation : 23mdmpbao59

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique - Mode de calcul : $(1-\text{note}/10) \times \text{coefficient}$

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Prix des prestations au regard de la simulation de consommation -
Mode de calcul : $(\text{offre}/\text{moyenne des offres}) \times \text{coefficient}$

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations forfaitaires (maintenance) - Mode de calcul :
 $(\text{offre}/\text{moyenne des offres}) \times \text{coefficient}$

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Maintenance des alarmes incendie et désenfumage mécanique

Description : Maintenance des alarmes incendie et désenfumage mécanique

Identifiant interne : 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324100 Services de maintenance de systèmes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Le marché est reconductible, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification ou sa reconduction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli

peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Mairie de Perpignan - Service des Marchés Publics Ctm - Avenue de Broglie Bp 20931 66931 Perpignan Cedex Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Le format électronique dans lequel les documents peuvent être transmis est le suivant : Format Pdf. Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format Xades, Cades ou Pades. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, la signature doit être une signature qualifiée, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eidas). Toutefois, les certificats de signature de type Rgs demeurent valables jusqu'à leur expiration. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Les candidats présentant des offres potentiellement anormalement basses seront interrogés conformément aux dispositions du règlement de la consultation. Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les entreprises sont invitées à visiter autant d'installations qu'elles le souhaitent afin de bien évaluer leur état et leur complexité. Les visites pourront se faire jusqu'au 20 octobre 2023 et uniquement sur rendez-vous, contacter Monsieur Pechin Franck par mail : pechin.franck@mairie-perpignan.com ou par téléphone au 04.30.19.28.50. Un compte de rendu de visite sera mis en ligne. Numéro de la consultation : 23mdmpbao59

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique - Mode de calcul : $(1\text{-note}/10) \times \text{coefficient}$

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Prix des prestations au regard de la simulation de consommation - Mode de calcul : $(\text{offre}/\text{moyenne des offres}) \times \text{coefficient}$

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations forfaitaires (maintenance) - Mode de calcul : $(\text{offre}/\text{moyenne des offres}) \times \text{coefficient}$

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Maintenance du controle d'accès

Description : Maintenance du controle d'accès

Identifiant interne : 03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324100 Services de maintenance de systèmes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42961100 Système de contrôle des accès

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Le marché est reconductible, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification ou sa reconduction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (Cd-Rom, Dvd-Rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Mairie de Perpignan - Service des Marchés Publics Ctm - Avenue de Broglie Bp 20931 66931 Perpignan Cedex Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Le format électronique dans lequel les documents peuvent être transmis est le suivant : Format Pdf. Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format Xades, Cades ou Pades. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, la signature doit être une signature qualifiée, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eidas). Toutefois, les certificats de signature de type Rgs demeurent valables jusqu'à leur expiration. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Les candidats présentant des offres potentiellement anormalement basses seront interrogés conformément aux dispositions du règlement de la consultation. Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les entreprises sont invitées à visiter autant d'installations qu'elles le souhaitent afin de bien évaluer leur état et leur complexité. Les visites pourront se faire jusqu'au 20 octobre 2023 et uniquement sur rendez-vous, contacter Monsieur Pechin Franck par mail : pechin.franck@mairie-perpignan.com ou par téléphone au 04.30.19.28.50. Un compte de rendu de visite sera mis en ligne. Numéro de la consultation : 23mdmpbao59

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique - Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Prix des prestations au regard de la simulation de consommation -
Mode de calcul : (offre/moyenne des offres) x coefficient

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations forfaitaires (maintenance) - Mode de calcul :
(offre/moyenne des offres) x coefficient

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 800,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VINCI FACILITIES

Offre :

Identifiant de l'offre : VINCI FACILITIES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 360,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-21

Titre : Accord-cadre à bons de commande relatif à la maintenance des alarmes intrusion, des alarmes incendie et désenfumage mécanique, contrôle d'accès des bâtiments de la Ville de Perpignan

Date de conclusion du marché : 11/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VINCI FACILITIES

Offre :

Identifiant de l'offre : VINCI FACILITIES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 260,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-21

Titre : Accord-cadre à bons de commande relatif à la maintenance des alarmes intrusion, des alarmes incendie et désenfumage mécanique, contrôle d'accès des bâtiments de la Ville de Perpignan

Date de conclusion du marché : 11/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VINCI FACILITIES

Offre :

Identifiant de l'offre : VINCI FACILITIES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 180,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-21

Titre : Accord-cadre à bons de commande relatif à la maintenance des alarmes intrusion, des alarmes incendie et désenfumage mécanique, contrôle d'accès des bâtiments de la Ville de Perpignan

Date de conclusion du marché : 11/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Mairie de Perpignan

Numéro d'enregistrement : 21660136900012

Adresse postale : Place de la Loge

Ville : Perpignan Cedex

Code postal : 66931

Pays : France

Point de contact : le Maire

Adresse électronique : marchespublics@mairie-perpignan.com

Téléphone : 0468663279

Adresse internet : <http://mairie-perpignan.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 559526

Adresse postale : 6, rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : VINCI FACILITIES

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 240 Rue Evariste Galois

Ville : Biot

Code postal : 06410

Pays : France

Adresse électronique : contactvflaro@vinci-facilities.com

Téléphone : 0467208710

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : VINCI FACILITIES

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 240 Rue Evariste Galois

Ville : Biot

Code postal : 06410

Pays : France

Adresse électronique : contactvflaro@vinci-facilities.com

Téléphone : 0467208710

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : VINCI FACILITIES

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 240 Rue Evariste Galois

Ville : Biot

Code postal : 06410

Pays : France

Adresse électronique : contactvflaro@vinci-facilities.com

Téléphone : 0467208710

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : deddadd5-9535-4d94-81d6-52dc1bbfccb5 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/01/2024 à 11:25

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/01/2024